L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 MARS 1858

Abonnés à la semaine.

Les portiers de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On jalera aux portiers.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Bernard Tissot—Vin de Bordeaux en barriques et en caisses, rhum du pays, gruyère, fromage, etc. suite.

Par E. R. Steen—Le reste d'un chargement considérable en Volaille.

Par P. R. Frian—Coutellerie, fusils, pistolets, Accordéons, etc.

Par Pitman, Rice & Co.—150 colis marchandises d'automne et saison toutes avariées.

Par Toupin & Trouin—Arbres, arbustes, fleurs.

Par Blache & Lafont—Chapeaux paille, habillements d'été, chemises, &c.

Par Le Sieur—Un terrain avec ballasse, sur la rive gauche du Bayou St Jean.

Bulletin Européen.

L'*Arabie* est arrivé à New-York le 20 de ce mois avec des avis d'Angleterre jusqu'au 6 et du continent jusqu'au 4.

Le monde politique en France continue à rester inaccessible aux préoccupations de la politique étrangère. Deux catégories de faits absorbent son attention : des arrestations par centaines opérées sur toute l'étendue du pays, puis l'empressement des sympathies du jury, qui se manifeste toute son horreur pour l'attentat du 14 janvier. Il en rend publiquement compte de toute l'Britannia, et l'on ne saurait que trop se plaindre que ce crime odieux n'ait dû exciter en France. Néanmoins, il ne saurait s'empêcher de regretter que le gouvernement de S. M. I. ait cru devoir traduire publiquement devant le jury, sous une forme blessante pour l'esprit national en Angleterre, et qui ne se prête guère aux exigences du gouvernement parlementaire.

Le gouvernement de la reine fera tous ses efforts pour donner satisfaction aux justes demandes de S. M. I. Il le fera avec d'autant plus d'empressement qu'il n'hésite pas à reconnaître hautement la parfaite loyauté dont l'empereur des Français a toujours fait preuve envers la Grande Bretagne, et qu'il estime que c'est un devoir pour la nation anglaise d'exprimer à son ancienne alliée une franchise et la même cordialité dans ses relations avec la France."

"La dépêche de Lord Palmerston se termine par l'assurance formelle que le Gouvernement de la Reine ne fera autre sur les réfugiés et leurs projets criminels; mais elle ajoute que le gouvernement de S. M. B. ne saurait aller au-delà, ni prendre l'engagement de modifier les lois et institutions du pays, surtout en ce qui concerne le principe du droit d'asile, principe dont l'inviolabilité est depuis longtemps consacrée en Angleterre."

Il paraît que lord Cowley, ministre d'Angleterre à Paris, a un délai pour une dépêche de son gouvernement, mais avant de remettre de nouveaux renseignements, il aurait jugé nécessaire de demander à son gouvernement d'y porter certaines modifications, en vue d'empêcher de nouvelles complications. Ce qui avait surtout frappé l'ambassadeur britannique à Paris, écrit-on, ce serait que la dépêche de ministère tory semblerait, dans certaines de ses parties, vouloir séparer la personne de l'Empereur de celle de son ministre des affaires étrangères et faire retomber sur ce dernier toute la responsabilité du maintenant qui existe entre les deux pays. Si à Londres il n'était pas fait droit aux réclamations de lord Cowley, celui-ci insisterait de nouveau pour que sa démission lui soit offerte.

Disons toujours en rendu de la séance de la Chambre des Lords, publié par le *Sun* et les autres journaux anglais, lord Derby, dans son discours programme, a constaté, dit l'*Express* de Paris, que le gouvernement de la Reine a agi en parfait tact, et qu'elle demande à l'empereur des français des éclaircissements sur des expressions contenues dans la dépêche du 20 janvier, et qui n'étaient pas dans la dépêche du comte Walewski. Le *Moniteur*, au contraire, dans sa traduction du même discours, fait dire à Lord Derby que la dépêche française contenait des expressions qui ne pouvaient lui donner une interprétation qui n'était pas dans la pensée du comte Walewski.

Il y a dans ces appréciations divergentes de la dépêche du comte Walewski par le premier ministre d'Angleterre, une nuance assez marquée qui permettra à nos lecteurs de saisir comment lord Cowley peut désirer que la dépêche de son gouvernement soit modifiée, pour ne pas aggraver les difficultés existantes, dans quo du part et d'autre on semble aimé du désir de les aplanir.

Un journal résume de la scène le programme politique du nouveau cabinet anglais, tel qu'il résulte du discours de lord Derby :

"La nouvelle administration n'a pu encore s'initier d'une manière complète à tous les détails des affaires publiques dans les divers ministères; elle n'a pas pu prendre de décision au sujet des mesures qu'elle croira devoir adopter dans l'intérêt du pays. Son premier soin a été d'examiner la situation faite par le traité de Paris, et de la rendre à l'amendement Gibson, lequel, sans compromettre nullement l'adoption ultérieure du bill sur les complots de meurtre, a censuré le gouvernement pour n'avoir pas protesté à la dépêche du comte Walewski. Cette dépêche n'avait pas, d'après lord Derby, le caractère offensant qu'on a voulu lui attribuer; mais, comme on pouvait en interpréter quelques-unes qui l'avaient dictée, le gouvernement prétendant, a eu tort de ne pas s'adresser amiablement, par voie diplomatique, au gouvernement de l'empereur des Français, et de demander des explications de nature à aplanir la susceptibilité de la nation anglaise.

Ces explications, lord Derby les a faite de manière dans les termes les plus conciliants. Il espère recevoir une réponse des plus satisfaisantes.

Cette réponse décidera des résolutions ultérieures du parlement. Quelle que soit, le gouvernement de lord Derby est bien décidé à poursuivre, par tous les moyens que la loi met à sa disposition, les complots de meurtre et d'assassinat préparés en Angleterre.

Après avoir exprimé l'espoir de voir prochainement se terminer, d'une manière glorieuse pour les armes anglaises, des hostilités dans l'Inde et dans la Chine, et avoir protesté contre tout projet d'acquisition territoriale dans ce dernier pays, le comte de Derby a annoncé le retrait du bill sur la réorganisation du gouvernement italien.

Tous les autres bills publics, tel que l'amendement Gibson, seront maintenus, et le bill de réformes parlementaire sera présenté dans le cours de la session prochaine.

Lord Stratford de Redcliffe, qui a longtemps représenté l'Angleterre comme ambassadeur près la Porte Ottomane, a renoncé à ce poste important.

Les dernières correspondances de Chine contiennent les détails les plus intéressants sur la prise du vice-roi Yé. Il paraît qu'les autorités cantonaises n'ont pas voulu faire dans l'intérieur; elles ont préféré s'exposer aux douces tortures que leur infligeraient les barbares plutôt que d'éprouver les effets de la clémence de leur bienveillant empereur, qui certainement les eût fait décapiter. On ne saurait expliquer autrement la capture de tout ce monde officiel.

Les alliances alliés, après avoir quitté Canton, se sont portés dans le fleuve de Pého, pour y chercher une station intermédiaire. De là vraisemblablement ils assaleront de faire parvenir à l'empereur de Chine des propositions qui seront vraisemblablement, ce qu'il paraît, de faire partir directement de Shangai dans ce but.

Le *Moniteur* a publié deux décrets autorisant le retour en France des généraux Changarnier et Bedeau. Le prémier a refusé de profiter de l'autorisation, et a publié la lettre suivante :

"Malines, le mars 1858.

"Monsieur le rédacteur,

"Je viens de lire, dans la seconde édition de votre journal, la dépêche télégraphique suivante :

"Le *Moniteur* annonce que les généraux Changarnier et Bedeau sont autorisés à rentrer en France."

"En pleine paix, la France, justement fière de la gloire de son incomparable armée, que j'ai tant de raison d'aimer, n'a pas besoin des services de l'un de ses soldats les plus dévoués; elle l'approuvera, d'attendre, pour jouir de l'ineffable bonheur de la revoir, qu'elle soit en possession de lois protectrices de la dignité et de la sécurité de ses habitants.

"Je vous prie d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

"CHANGARNIER."

La tactique de France vient de présenter à ses actionnaires le compte-rendu annuel de ses opérations. Il résulte de ce document que les bénéfices de l'établissement, pendant l'année 1857, se sont élevés à la somme de 11,000,000 fr., qui répartis sur les 100,000 actions donnent un dividende de 67 fr. par action.

Le prince de Hesse et de la Chesnaye qui a été nommé ministre de la guerre en Espagne, est le parent de la reine Christine et le frère du prince de Hesse, qui a épousé la sœur de la reine Christine, et qui a été nommé grand-maître de la maison de la reine Christine et de la reine Isabelle.

Le *Moniteur* publie un décret qui autorise le retour en France des généraux Changarnier et Bedeau. Le prémier a refusé de profiter de l'autorisation, et a publié la lettre suivante :

"Malines, le mars 1858.

"Monsieur le rédacteur,

"Je viens de lire, dans la seconde édition de votre journal, la dépêche télégraphique suivante :

"Le *Moniteur* annonce que les généraux Changarnier et Bedeau sont autorisés à rentrer en France."

"En pleine paix, la France, justement fière de la gloire de son incomparable armée, que j'ai tant de raison d'aimer, n'a pas besoin des services de l'un de ses soldats les plus dévoués; elle l'approuvera, d'attendre, pour jouir de l'ineffable bonheur de la revoir, qu'elle soit en possession de lois protectrices de la dignité et de la sécurité de ses habitants.

"Je vous prie d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

"CHANGARNIER."

La tactique de France vient de présenter à ses actionnaires le compte-rendu annuel de ses opérations. Il résulte de ce document que les bénéfices de l'établissement, pendant l'année 1857, se sont élevés à la somme de 11,000,000 fr., qui répartis sur les 100,000 actions donnent un dividende de 67 fr. par action.

Le prince de Hesse et de la Chesnaye qui a été nommé ministre de la guerre en Espagne, est le parent de la reine Christine et le frère du prince de Hesse, qui a épousé la sœur de la reine Christine, et qui a été nommé grand-maître de la maison de la reine Christine et de la reine Isabelle.

On sait que de déplorables scènes de violence ont eu lieu à Gênes. La police est parvenue à réprimer ces désordres et a fait de nombreuses arrestations.

D'après les nouvelles du cap de Bonne-Espérance du 15 décembre, on craignait un nouveau soulèvement de la part des Cafres, et le gouverneur de la colonie était parti lui-même à la tête d'un petit corps de troupes pour se rendre dans l'Est.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

CONGRES.

Washington, 27 mars.—SENAT.—Les nominations suivantes ont été confirmées:

J. B. MILLER, consul des Etats-Unis à Hambourg. W. HCULLECH, arpenteur général de la Louisiane. JOSEPH HOLT, commissaire des patentes. C. M. CONNOR, marshal du District Méridional de l'Alabama.

Washington, 27 mars.—A la Chambre on a déposé sur le bureau la question Matteson par un vote de 90 contre 69.

On remarque surtout à la Chambre, des hiérocrations suivantes MM. Smith, Morris et Stokes, relativement à M. Douglas, et aux causes qui l'ont décidé à faire de l'opposition à la constitution Lecompton.

Un nouveau chef des fractions démocratiques de la Chambre a nommé un comité qui fera, mardi prochain, un rapport relatif au mode d'admission du Kansas.

NOUVELLES DE WASHINGTON.—New-York, 27 mars.—La correspondant du Tribune dit que le col. Benton est retenu au lit par un cancer à l'estomac.

Le bruit court ici que Santh-Anna est en route pour le Mexique.

On a reçu la nouvelle que le steamer Lieutives a coulé sur le Colorado et que l'on a renoncé à l'entreprise.

MEXIQUE.— New-York, 27 mars.—Un agent de Vidaurri est, maintenant, en cette ville. Il essaie d'emprunter de l'argent, pour poursuivre la guerre dans l'intérieur.

UNE SOCIÉTÉ AMERICAINE CANONNÉE.—Savannah, 27 mars.—Un sloop de guerre anglais, prenant pour un négrier la goelette Gordon, partie de Mobrains en destination de ce port, a fait feu sur elle.

INCENDIE EN VOL.—Savannah, 27 mars.—La partie commerciale de Monticello—Floride—a été détruite par un incendie.

On a commis un vol au bureau de poste de Tampa.

INSUBORDINATION.—Columbia, C.S., 27 mars.—Deux cents élèves du collège ont été suspendus jusqu'au mois d'octobre, pour cause d'insubordination.

SENTENCE DE BLACKWOOD.—Nous publions aujourd'hui *in extenso* dans notre chronique locale, la traduction du discours remarquable qu'a prononcé le juge Hunt en rendant l'arrêt qui condamne BLACKWOOD aux travaux forcés à perpétuité. Les sentiments si vrais exprimés avec tant de noblesse et de dignité par l'honorable juge, trouveront de l'écho dans notre population.

BRAZOS SANTIAGO.—Le steamer *Gen. Rusk* nous a apportés des journaux de Brazos jusqu'au 24 de mars. Un Mexicain nommé Martin, surpris au moment où il commettait un horrible outrage sur la personne d'une malheureuse enfant de huit ans, a reçu un coup de pistolet par M. Peter Collins, père de la victime.

Le décret qui déclare Matamoros port libre a causé la joie la plus vive à la population de cette ville.

THEATRE D'ORLEANS.—C'est ce soir qu'aura lieu le bénéfice de M. J. H. LAMORIE, et nous croyons devoir encore une fois engager les habitués à y assister. Le bénéficiaire a droit à toutes leurs sympathies. Son zèle, son obligeance et son affabilité ne se sont jamais démentis; la direction a en lui un agent consciencieux et infatigable. Il a, du reste, droit à la bienveillance du public, et nous serions étonnés qu'elle ne se traduisît pas aujourd'hui en une forte recette. Les *Huguenots*, avec Mmes Paola et Colson, MM. Delagrave, Junca, Rauch et Vila, suffiraient d'ailleurs, indépendamment de la popularité du bénéficiaire, à remplir la salle d'Orleans.

Les personnes qui ont retenu des places sont priées de prendre leurs billets avant 2 heures.

AMPHITHEATRE.—Un beau drame intitulé *Sou et les* sera représenté ce soir pour la première fois à l'amphithéâtre de Spalding à Hogan; par les jeunes artistes de Harsh. La pièce est pleine d'intérêt et remplie de rôles avec un talent surprenant par les enfans dont se composse l'excellente troupe qui attire en ce moment la foule à l'amphithéâtre de la rue St Charles.

ELECTION DE MARGUILLIERS.—Le secrétaire de la Fabrique de l'Eglise St Louis annonce plus loin que l'élection de deux marguilliers aura lieu au presbytère, lundi prochain, 5 avril, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

SIROPS ET SODA.—M. LOPEZ, au coin des rues Chartres et Conti, prépare un soda que nous recommandons aux amateurs. Le liquide passe à travers un serpentin qui résiste à l'action du gaz et nécommunique pas au soda les propriétés nuisibles que lui donnent dans certaines circonstances les serpentins en cuivre. M. Lopez fabrique aussi le célèbre sirop connu sous le nom de Nectar et le sirop de banane, un des plus agréables que nous connaissions.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.—Mme FAHIO, au coin desq rues Chartres et Hôpital, vient de recevoir d'Europe et du Nord de très belles marchandises de printemps, que nous nous empressons de signaler à sa nombreuse clientèle. Ses chapeaux en paille blanche et grise, pour dames et fillettes, sont les plus gracieux et les plus trais que nous ayons vus. Il est inutile que nous énumérions les différents articles que renferme son magasin; nous dirons seulement qu'un goût sur et exercé a présidé à leur choix et qu'ils se recommandent en outre aux dames par le bon marché exceptionnel auquel ils sont livrés. Nous appelerons spécialement l'attention des familles de la campagne sur le nombreux assortiment de modes et de nouveautés de la maison Fahio.

TEINTURIE.—M. Bontemps, teinturier et dégraisseur, rue Bourbon No 69, a pris la suite des affaires de la teinturerie, située rue Royale No 71. M. Bontemps est un des plus habiles et des plus consciencieux teinturiers de notre ville.

CONFECTIONS DE PRINTEMPS.—Les confections de printemps que viennent de recevoir J. Levois & Cie, au coin des rues Bourbon et Canal, sont remarquables de fraîcheur et d'élégance. Elles ne sauraient manquer de fixer l'attention des dames. La maison Levois s'est acquis dépuis longtemps une réputation légitime de bourgeoisie qui lui assure une clientèle d'élite.

VÊTEMENS POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE—Il est facile de s'habiller avec goût et à bon marché en achetant ses vêtemens chez F. MALARD & Cie, 55 et 60 rue du Canal. Lorsqu'ils viennent de recevoir ces derniers ont certainement un des plus complets qui aient encore été expédiés à la Nlle Orléans. Il comprend toutes les parties de l'habillement, pour hommes et pour enfants, pour la ville et pour la campagne, pour les blancs et pour les esclaves, depuis le paletot de fin métrines jusqu'à la blouse de chasse ou de gilet de toile. Voir aux annonces.

Collège commercial de Delbrac—No 106, rue du Canal. On verra par une annonce de cette institution, que les classes du printemps sont actuellement ouvertes, et qu'il est urgent que les qui désirent être prêts pour les affaires de l'automne, commencent immédiatement. Voir l'annonce dans une autre colonne.

VENTE DE TABLEAUX.—Nous croyons devoir rappeller à nos lecteurs que la grande vente de tableaux de la Galerie Galvani, rue St-Charles, 53, commencera ce soir à 7 heures. Cette collection qui comprend 250 toiles anciennes et modernes, mérite de fixer l'attention particulière des amateurs et nous nous attendons à la trouver tous ce soir à leur poste. Sans entrer dans un examen critique de cette exposition, ce qui demanderait plus de place que nous ne pouvons accorder aujourd'hui à ce sujet, nous signalerons en passant quelques toiles d'une haute valeur, autant par les noms qu'elles portent que par leur mérite intrinsèque. A ces titres, le *Rêve de Ste-Catherine*, par P. P. RUBENS, doit avoir la préférence. Cette composition qui porte si bien toutes les qualités et les quelques défauts qui caractérisent les œuvres du grand peintre flamand frappera d'admiration tous les véritables connaisseurs; il y a là une puissance de coloris et une largeur d'exécution qui indiquent mieux son origine que le nom de l'auteur lui-même. La gravure de Swyers, qui accompagne cette magnifique toile est, avec une épreuve semblable déposée au Musée de Bruxelles, l'unique qu'on connaisse. Autour du Rubens se groupent une infinité de tableaux d'un ordre supérieur. Dans ce nombre nous remarquons quelques délicieux VISCHY, qu'Horace Vernet appelait son second *lui-même* du petit genre; — Un CORNOX magnifique : *Vénus sortant de l'onde*; — Une page de ROSS DE TIVOLI : groupe d'animaux; — Un Poussin — des Lebrun — des Paul Brit — des Delacroix — un Vollemot — et nombre d'autres, signés des noms des meilleurs maîtres, et que l'on trouvera dans le catalogue.

L. O.—31—6m P

Le soussigné LACHAPELLE, professeur de danse, prévient ses amis et le public, qu'il a transporté son Salon de Danse, rue Bourbon, entre Conti et Bienville.

PATRIX, LEVILL & Co

CHRONIQUE LOCALE.

Sentence de Blackwood.

Le juge Hunt a prononcé, samedi, la sentence de G. G. Blackwood, qu'un jury a déclaré coupable du meurtre de C.W. A. Wright; nous la publions plus bas.

Conduit devant la Cour, le prisonnier a témoigné sa reconnaissance au juge, qui avait fait preuve de tant de dignité étale courtoisie envers lui et ses avocats; au shérif, qui avait amphibé des manifestations inconvenantes de la part de l'auditoire; aux officiers qui avaient eu des égards pour lui.—"Je déclare ici-t-il ajouté, que je suis innocent. Lorsque j'allai à la rencontre de Wright, je n'avais pas l'intention de le tuer. Il m'avait insulté, je le frappai, et quand il tira on partie une arme du fourreau, je crus que me vie était en danger, et je le tuai. Je n'ai fait que me défendre. Je crois que le jury a agi consciencieusement, et ne lui reproche pas le verdict qu'il a prononcé. Je n'ai plus rien à dire; je me soumets à la sentence que Votre Honneur va prononcer."

"Blackwood, a dit le juge, vous avez été déposé sur le bureau la question Matteson par un vote de 90 contre 69.

On remarque surtout à la Chambre, des hiérocrations suivantes MM. Smith, Morris et stokes, relativement à M. Douglas, et aux causes qui l'ont décidé à faire de l'opposition à la constitution Lecompton.

Un nouveau chef des fractions démocratiques de la Chambre a nommé un comité qui fera, mardi prochain, un rapport relatif au mode d'admission du Kansas.

NOUVELLES DE WASHINGTON.—New-York, 27 mars.—La correspondant du Tribune dit que le col. Benton est retenu au lit par un cancer à l'estomac.

Le bruit court ici que Santh-Anna est en route pour le Mexique.

On a reçu la nouvelle que le steamer Lieutives a coulé sur le Colorado et que l'on a renoncé à l'entreprise.

MEXIQUE.— New-York, 27 mars.—Un agent de Vidaurri est, maintenant, en cette ville. Il essaie d'emprunter de l'argent, pour poursuivre la guerre dans l'intérieur.

UNE SOCIÉTÉ AMERICAINE CANONNÉE.—Savannah, 27 mars.—Un sloop de guerre anglais, prenant pour un négrier la goelette Gordon, partie de Mobrains en destination de ce port, a fait feu sur elle.

INCENDIE EN VOL.—Savannah, 27 mars.—La partie commerciale de Monticello—Floride—a été détruite par un incendie.

On a commis un vol au bureau de poste de Tampa.

INSUBORDINATION.—Columbia, C.S., 27 mars.—Deux cents élèves du collège ont été suspendus jusqu'au mois d'octobre, pour cause d'insubordination.

SENTENCE DE BLACKWOOD.—Nous publions aujourd'hui *in extenso* dans notre chronique locale, la traduction du discours remarquable qu'a prononcé le juge Hunt en rendant l'arrêt qui condamne BLACKWOOD aux travaux forcés à perpétuité. Les sentimens si vrais exprimés avec tant de noblesse et de dignité par l'honorable juge, trouveront de l'écho dans notre population.

BRAZOS SANTIAGO.—Le steamer *Gen. Rusk* nous a apportés des journaux de Brazos jusqu'au 24 de mars. Un Mexicain nommé Martin, surpris au moment où il commettait un horrible outrage sur la personne d'une malheureuse enfant de huit ans, a reçu un coup de pistolet par M. Peter Collins, père de la victime.

Le décret qui déclare Matamoros port libre a causé la joie la plus vive à la population de cette ville.

THEATRE D'ORLEANS.—C'est ce soir qu'aura lieu le bénéfice de M. J. H. LAMORIE, et nous croyons devoir encore une fois engager les habitués à y assister. Le bénéficiaire a droit à toutes leurs sympathies. Son zèle, son obligeance et son affabilité ne se sont jamais démentis; la direction a en lui un agent consciencieux et infatigable. Il a, du reste, droit à la bienveillance du public, et nous serions étonnés qu'elle ne se traduisît pas aujourd'hui en une forte recette. Les *Huguenots*, avec Mmes Paola et Colson, MM. Delagrave, Junca, Rauch et Vila, suffiraient d'ailleurs, indépendamment de la popularité du bénéficiaire, à remplir la salle d'Orleans.

Les personnes qui ont retenu des places sont priées de prendre leurs billets avant 2 heures.

AMPHITHEATRE.—Un beau drame intitulé *Sou et les* sera représenté ce soir pour la première fois à l'amphithéâtre de Spalding à Hogan; par les jeunes artistes de Harsh. La pièce est pleine d'intérêt et remplie de rôles avec un talent surprenant par les enfans dont se composse l'excellente troupe qui attire en ce moment la foule à l'amphithéâtre de la rue St Charles.

ELECTION DE MARGUILLIERS.—Le secrétaire de la Fabrique de l'Eglise St Louis annonce plus loin que l'élection de deux marguilliers aura lieu au presbytère, lundi prochain, 5 avril, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

SIROPS ET SODA.—M. LOPEZ, au coin des rues Chartres et Conti, prépare un soda que nous recommandons aux amateurs. Le liquide passe à travers un serpentin qui résiste à l'action du gaz et nécommunique pas au soda les propriétés nuisibles que lui donnent dans certaines circonstances les serpentins en cuivre. M. Lopez fabrique aussi le célèbre sirop connu sous le nom de Nectar et le sirop de banane, un des plus agréables que nous connaissions.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.—Mme FAHIO, au coin desq rues Chartres et Hôpital, vient de recevoir d'Europe et du Nord de très belles marchandises de printemps, que nous nous empressons de signaler à sa nombreuse clientèle. Ses chapeaux en paille blanche et grise, pour dames et fillettes, sont les plus gracieux et les plus trais que nous ayons vus. Il est inutile que nous énumérions les différents articles que renferme son magasin; nous dirons seulement qu'un goût sur et exercé a présidé à leur choix et qu'ils se recommandent en outre aux dames par le bon marché exceptionnel auquel ils sont livrés. Nous appelerons spécialement l'attention des familles de la campagne sur le nombreux assortiment de modes et de nouveautés de la maison Fahio.

TEINTURIE.—M. Bontemps, teinturier et dégraisseur, rue Bourbon No 69, a pris la suite des affaires de la teinturerie, située rue Royale No 71. M. Bontemps est un des plus habiles et des plus consciencieux teinturiers de notre ville.

CONFECTIONS DE PRINTEMPS.—Les confections de printemps que viennent de recevoir J. Levois & Cie, au coin des rues Bourbon et Canal, sont remarquables de fraîcheur et d'élégance. Elles ne sauraient manquer de fixer l'attention des dames. La maison Levois s'est acquis dépuis longtemps une réputation légitime de bourgeoisie qui lui assure une clientèle d'élite.

VÊTEMENS POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE—Il est facile de s'habiller avec goût et à bon marché en achetant ses vêtemens chez F. MALARD & Cie, 55 et 60 rue du Canal. Lorsqu'ils viennent de recevoir ces derniers ont certainement un des plus complets qui aient encore été expédiés à la Nlle Orléans. Il comprend toutes les parties de l'habillement, pour hommes et pour enfants, pour la ville et pour la campagne, pour les blancs et pour les esclaves, depuis le paletot de fin métrines jusqu'à la blouse de chasse ou de gilet de toile. Voir aux annonces.

Collège commercial de Delbrac—No 106, rue du Canal. On verra par une annonce de cette institution, que les classes du printemps sont actuellement ouvertes, et qu'il est urgent que les qui désirent être prêts pour les affaires de l'automne, commencent immédiatement. Voir l'annonce dans une autre colonne.

VENTE DE TABLEAUX.—Nous croyons devoir rappeller à nos lecteurs que la grande vente de tableaux de la Galerie Galvani, rue St-Charles, 53, commencera ce soir à 7 heures. Cette collection qui comprend 250 toiles anciennes et modernes, mérite de fixer l'attention particulière des amateurs et nous nous attendons à la trouver tous ce soir à leur poste. Sans entrer dans un examen critique de cette exposition, ce qui demanderait plus de place que nous ne pouvons accorder aujourd'hui à ce sujet, nous signalerons en passant quelques toiles d'une haute valeur, autant par les noms qu'elles portent que par leur mérite intrinsèque. A ces titres, le *Rêve de Ste-Catherine*, par P. P. RUBENS, doit avoir la préférence. Cette composition qui porte si bien toutes les qualités et les quelques défauts qui caractérisent les œuvres du grand peintre flamand frappera d'admiration tous les véritables connaisseurs; il y a là une puissance de coloris et une largeur d'exécution qui indiquent mieux son origine que le nom de l'auteur lui-même. La gravure de Swyers, qui accompagne cette magnifique toile est, avec une épreuve semblable déposée au Musée de Bruxelles, l'unique qu'on connaisse. Autour du Rubens se groupent une infinité de tableaux d'un ordre supérieur. Dans ce nombre nous remarquons quelques délicieux VISCHY, qu'Horace Vernet appelait son second *lui-même* du petit genre; — Un CORNOX magnifique : *Vénus sortant de l'onde*; — Une page de ROSS DE TIVOLI : groupe d'animaux; — Un Poussin — des Lebrun — des Paul Brit — des Delacroix — un Vollemot — et nombre d'autres, signés des noms des meilleurs maîtres, et que l'on trouvera dans le catalogue.

L. O.—31—6m P

Le soussigné LACHAPELLE, professeur de danse, prévient ses amis et le public, qu'il a transporté son Salon de Danse, rue Bourbon, entre Conti et Bienville.

PATRIX, LEVILL & Co

Sentence du Blackwood.

Le juge Hunt a prononcé, samedi, la sentence de G. G. Blackwood, qu'un jury a déclaré coupable du meurtre de C.W. A. Wright; nous la publions plus bas.

Conduit devant la Cour, le prisonnier a témoigné sa reconnaissance au juge, qui avait fait preuve de tant de dignité étale courtoisie envers lui et ses avocats; au shérif, qui avait amphibé des manifestations inconvenantes de la part de l'auditoire; aux officiers qui avaient eu des égards pour lui.—"Je déclare ici-t-il ajouté, que je suis innocent. Lorsque j'allai à la rencontre de Wright, je n'avais pas l'intention de le tuer. Il m'avait insulté, je le frappai, et quand il tira on partie une arme du fourreau, je crus que ma vie était en danger, et je le tuai. Je n'ai fait que me défendre. Je crois que le jury a agi consciencieusement, et ne lui reproche pas le verdict qu'il a prononcé. Je n'ai plus rien à dire; je me soumets à la sentence que Votre Honneur va prononcer."

"Blackwood, a dit le juge, vous avez été déposé sur le bureau la question Matteson par un vote de 90 contre 69.

On remarque surtout à la Chambre, des hiérocrations suivantes MM. Smith, Morris et stokes, relativement à M. Douglas, et aux causes qui l'ont décidé à faire de l'opposition à la constitution Lecompton.

Un nouveau chef des fractions démocratiques de la Chambre a nommé un comité qui fera, mardi prochain, un rapport relatif au mode d'admission du Kansas.

NOUVELLES DE WASHINGTON.—New-York, 27 mars.—La correspondant du Tribune dit que le col. Benton est retenu au lit par un cancer à l'estomac.

Le bruit court ici que Santh-Anna est en route pour le Mexique.

On a reçu la nouvelle que le steamer Lieutives a coulé sur le Colorado et que l'on a renoncé à l'entreprise.

MEXIQUE.— New-York, 27 mars.—Un agent de Vidaurri est, maintenant, en cette ville. Il essaie d'emprunter de l'argent, pour poursuivre la guerre dans l'intérieur.

UNE SOCIÉTÉ AMERICAINE CANONNÉE.—Savannah, 27 mars.—Un sloop de guerre anglais, prenant pour un négrier la goelette Gordon, partie de Mobrains en destination de ce port, a fait feu sur elle.

INCENDIE EN VOL.—Savannah, 27 mars.—La partie commerciale de Monticello—Floride—a été détruite par un incendie.

On a commis un vol au bureau de poste de Tampa.

INSUBORDINATION.—Columbia, C.S., 27 mars.—Deux cents élèves du collège ont été suspendus jusqu'au mois d'octobre, pour cause d'insubordination.

SENTENCE DE BLACKWOOD.—Nous publions aujourd'hui *in extenso* dans notre chronique locale, la traduction du discours remarquable qu'a prononcé le juge Hunt en rendant l'arrêt qui condamne BLACKWOOD aux travaux forcés à perpétuité. Les sentimens si vrais exprimés avec tant de noblesse et de dignité par l'honorable juge, trouveront de l'écho dans notre population.

BRAZOS SANTIAGO.—Le steamer *Gen. Rusk* nous a apportés des journaux de Brazos jusqu'au 24 de mars. Un Mexicain nommé Martin, surpris au moment où il commettait un horrible outrage sur la personne d'une malheureuse enfant de huit ans, a reçu un coup de pistolet par M. Peter Collins, père de la victime.

Le décret qui déclare Matamoros port libre a causé la joie la plus vive à la population de cette ville.

THEATRE D'ORLEANS.—C'est ce soir qu'aura lieu le bénéfice de M. J. H. LAMORIE, et nous croyons devoir encore une fois engager les habitués à y assister. Le bénéficiaire a droit à toutes leurs sympathies. Son zèle, son obligeance et son affabilité ne se sont jamais démentis; la direction a en lui un agent consciencieux et infatigable. Il a, du reste, droit à la bienveillance du public, et nous serions étonnés qu'elle ne se traduisît pas aujourd'hui en une forte recette. Les *Huguenots*, avec Mmes Paola et Colson, MM. Delagrave, Junca, Rauch et Vila, suffiraient d'ailleurs, indépendamment de la popularité du bénéficiaire, à remplir la salle d'Orleans.

Les personnes qui ont retenu des places sont priées de prendre leurs billets avant 2 heures.

AMPHITHEATRE.—Un beau drame intitulé *Sou et les* sera représenté ce soir pour la première fois à l'amphithéâtre de Spalding à Hogan; par les jeunes artistes de Harsh. La pièce est pleine d'intérêt et remplie de rôles avec un talent surprenant par les enfans dont se composse l'excellente troupe qui attire en ce moment la foule à l'amphithéâtre de la rue St Charles.

ELECTION DE MARGUILLIERS.—Le secrétaire de la Fabrique de l'Eglise St Louis annonce plus loin que l'élection de deux marguilliers aura lieu au presbytère, lundi prochain, 5 avril, de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

SIROPS ET SODA.—M. LOPEZ, au coin des rues Chartres et Conti, prépare un soda que nous recommandons aux amateurs. Le liquide passe à travers un serpentin qui résiste à l'action du gaz et nécommunique pas au soda les propriétés nuisibles que lui donnent dans certaines circonstances les serpentins en cuivre. M. Lopez fabrique aussi le célèbre sirop connu sous le nom de Nectar et le sirop de banane, un des plus agréables que nous connaissions.

MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE.—Mme FAHIO, au coin desq rues Chartres et Hôpital, vient de recevoir d'Europe et du Nord de très belles marchandises de printemps, que nous nous empressons de signaler à sa nombreuse clientèle. Ses chapeaux en paille blanche et grise, pour dames et fillettes, sont les plus gracieux et les plus trais que nous ayons vus. Il est inutile que nous énumérions les différents articles que renferme son magasin; nous dirons seulement qu'un goût sur et exercé a présidé à leur choix et qu'ils se recommandent en outre aux dames par le bon marché exceptionnel auquel ils sont livrés. Nous appelerons spécialement l'attention des familles de la campagne sur le nombreux assortiment de modes et de nouveautés de la maison Fahio.

TEINTURIE.—M. Bontemps, teinturier et dégraisseur, rue Bourbon No 69, a pris la suite des affaires de la teinturerie, située rue Royale No 71. M. Bontemps est un des plus habiles et des plus consciencieux teinturiers de notre ville.

CONFECTIONS DE PRINTEMPS.—Les confections de printemps que viennent de recevoir J. Levois & Cie, au coin des rues Bourbon et Canal, sont remarquables de fraîcheur et d'élégance. Elles ne sauraient manquer de fixer l'attention des dames. La maison Levois s'est acquis dépuis longtemps une réputation légitime de bourgeoisie qui lui assure une clientèle d'élite.

VÊTEMENS POUR LE PRINTEMPS ET L'ETE—Il est facile de s'habiller avec goût et à bon marché en achetant ses vêtemens chez F. MALARD & Cie, 55 et 60 rue du Canal. Lorsqu'ils viennent de recevoir ces derniers ont certainement un des plus complets qui aient encore été expédiés à la Nlle Orléans. Il comprend toutes les parties de l'habillement, pour hommes et pour enfants, pour la ville et pour la campagne, pour les blancs et pour les esclaves, depuis le paletot de fin métrines jusqu'à la blouse de chasse ou de gilet de toile. Voir aux annonces.

Collège commercial de Delbrac—No 106, rue du Canal. On verra par une annonce de cette institution, que les classes du printemps sont actuellement ouvertes, et qu'il est urgent que les qui désirent être prêts pour les affaires de l'automne, commencent immédiatement. Voir l'annonce dans une autre colonne.

VENTE DE TABLEAUX.—Nous croyons devoir rappeller à nos lecteurs que la grande vente de tableaux de la Galerie Galvani, rue St-Charles, 53, commencera ce soir à 7 heures. Cette collection qui comprend 250 toiles anciennes et modernes, mérite de fixer l'attention particulière des amateurs et nous nous attendons à la trouver tous ce soir à leur poste. Sans entrer dans un examen critique de cette exposition, ce qui demanderait plus de place que nous ne pouvons accorder aujourd'hui à ce sujet, nous signalerons en passant quelques toiles d'une haute valeur, autant par les noms qu'elles portent que par leur mérite intrinsèque. A ces titres, le *Rêve de Ste-Catherine*, par P. P. RUBENS, doit avoir la préférence. Cette composition qui porte si bien toutes les qualités et les quelques défauts qui caractérisent les œuvres du grand peintre flamand frappera d'admiration tous les véritables connaisseurs; il y a là une puissance de coloris et une largeur d'exécution qui indiquent mieux son origine que le nom de l'auteur lui-même. La gravure de Swyers, qui accompagne cette magnifique toile est, avec une épreuve semblable déposée au Musée de Bruxelles, l'unique qu'on connaisse. Autour du Rubens se groupent une infinité de tableaux d'un ordre supérieur. Dans ce nombre nous remarquons quelques délicieux VISCHY, qu'Horace Vernet app